



CONTROLE DE BONNE EXECUTION de l'installation d'assainissement non collectif

Pour toutes questions, veuillez contacter le **Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC)** de la Communauté de communes

Cadre réservé à l'administration

Dossier transmis au SPANC le :

N° de dossier :

DEMANDEUR

Je soussigné

Demeurant :

Téléphone.....

Mail :

**Certifie que les travaux d'installation d'un dispositif d'assainissement non collectif sur ma propriété qui ont fait l'objet d'un avis favorable en date du seront achevés le
Les plaques d'identification des différents appareils seront apparentes. Les tampons de visites des fosses, dégraisseurs (le cas échéant) et regards seront au niveau du sol fini. L'installation (fosse, tranchées d'épandage, filtres à sable...) ne sera pas recouverte.**

Commune.....

Cadastre : Section.....

Le cas échéant procédure d'urbanisme associée :

Permis de construire n°

Déclaration de travaux n°

Autres, à préciser

Entrepreneur chargé d'installer le dispositif d'assainissement(le cas échéant) :

Raison Sociale (le cas échéant)

Adresse actuelle

Téléphone :

Mail

Maître d'œuvre chargé de surveiller les travaux (le cas échéant) :

Raison Sociale (le cas échéant) :

Adresse actuelle :

Téléphone :

Mail :



CONTROLE DE BONNE EXECUTION de l'installation d'assainissement non collectif

Pour toutes questions, veuillez contacter le **Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC)** de la Communauté de communes

DEMANDEUR

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir effectuer la vérification technique de la bonne exécution des ouvrages sur travaux découverts et, pour ce faire, vous autorise, vous ou votre représentant, à pénétrer sur ma propriété. J'autorise le service public a fixé un rendez-vous en me contactant au n° Tous les jours ouvrables aux heures ouvrables (08h30-12h30 et 14h00-18h00) entreh eth

J'atteste avoir pris connaissance que l'installation sera jugée non conforme si elle ne respecte pas en tout point le dossier de conception de l'installation d'assainissement non collectif validé par le SPANC avant le dépôt de Permis de Construire (emplacement, dimensionnement, filière, sortie des eaux usées, identique au projet de conception).

Je m'engage à entretenir mon installation conformément aux recommandations du constructeur et celles en vigueur, notamment à procéder à la vidange de la fosse tous les 4 ans (périodicité recommandée).

A adresser au SPANC, au moins 7 jours ouvrables avant la réalisation de l'installation d'assainissement non collectif en vue de programmer la visite de contrôle de bonne exécution de l'installation avant son remblaiement.



Si votre installation est recouverte avant le contrôle du SPANC elle sera déclarée non conforme

Fait à : Le :

Signature du propriétaire

Vu par le service le :
Contrôlé le :

Conformément à la législation en vigueur, les contrôles obligatoires au titre de l'assainissement non collectif donnent lieu à la facturation auprès de l'utilisateur ayant bénéficié du service. Les redevances sont fixées par délibération du conseil communautaire de la Communauté de communes Lure Vançon Durance.



CONTROLE DE BONNE EXECUTION de l'installation d'assainissement non collectif

Pour toutes questions, veuillez contacter le **Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC)** de la Communauté de communes

AVIS DU SPANC :

Cadre réservé à l'administration

Avis sur le Dispositif d'Assainissement Non Collectif contrôlé

CONFORME

NON CONFORME TOLERABLE

NON CONFORME

OBSERVATIONS :

.....
.....
.....
.....
.....

Fait à : Le :

Signature du contrôleur, tampon du service

AVIS DE L'AUTORITE COMPETENTE :

Cadre réservé à l'administration

OBSERVATIONS :

.....
.....
.....
.....

CONFORME

NON CONFORME TOLERABLE

NON CONFORME

Fait à : Le :

Signature du Président